

Séance du 22 mars 2024

L'an 2023 l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

**Étaient présents :**

M. ARNAUD Paul, Mme CHENOT Lorraine, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. GUILLO Vincent, Mme OBRY Arlette, M. PIOLAT Didier, Mme RENAULT Lucy, Mme WALDSCHMIDT Fanny

**Procurator(s) :**

Mme COLTEL Lois donne pouvoir à Mme DE SCHEPPER Barbara

**Étai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
14 mars 2024

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mme COLTEL Lois, M. LOMBARDOT Roger, M. PETIT Damien

Date d'affichage
24 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** :

24 mars 2024
--------------

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

et publication du

24 mars 2024
--------------

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	335 840,00
	Réalisé :	205 458,93
	Reste à réaliser :	61 502,00
Recettes	Prévu :	335 840,00
	Réalisé :	228 618,20
	Reste à réaliser :	105 961,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	64 403,58
	Réalisé :	48 908,85
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	64 403,58
	Réalisé :	60 357,37
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	23 159,27
Fonctionnement :	11 448,52
Résultat global :	34 607,79

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à St Mélaney

Le maire Didier PIOLAT

le(s) secrétaire(s) de séance

